Accusé de réception en préfecture 971-289710022-20200415-EMP-2020-15-AR Date de télétransmission : 15/04/2020 Date de réception préfecture : 15/04/2020



ARRÊTÉ N° EMP-2020-15 97120200415102

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1:

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration

Article 2:

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de la région Guadeloupe

Transmis au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site http://www.emploiterritorial.fr rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Basse-Terre le 15 avril 2020

Visé Le : 15.05 2020

Département

GUADELOUPE

MME Marie-Louise THIBET
Directrice Génégale/des Services

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

Arrêté n° EMP-2020-15

Date de Poste à transmission pourvoir le 15/05/2020 14/04/2020 Communauté de communes de Marie-Galante 97112 Grand-bourg Collectivité Temps de travail 35h00 Mobilité interne au sein de la collectivité Motif RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES Intitulé du poste Attaché
V971200400015323001 Attaché
principal Grade N° de déclaration

Accusé de réception en préfecture 971-289710022-20200415-EMP-2020-15-AR Date de télétransmission : 15/04/2020 Date de réception préfecture : 15/04/2020